



**ACADÉMIE  
DE BORDEAUX**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

TIMBRE  
EPLE

## **Avenant au contrat d'assistant d'éducation** **Pour le renouvellement de la période d'essai**

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 916-1 ;  
Vu le code général de la fonction publique  
Vu le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat, et notamment son article 9  
Vu le contrat de recrutement en qualité d'assistant d'éducation de « Civilité Nom Prénom candidat » en date du « date contrat »

Entre les soussignés :

LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT,  
d'une part,

« Civilité Nom Prénom candidat »  
Né(e) le « date de naissance »  
Domicilié(e) : « adresse »  
d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1<sup>er</sup> – La période d'essai du contrat d'assistant d'éducation du ... au ..... est renouvelée pour une période de .... Jours jusqu'au .... // .

Fait à « Lieu », le « date »

Le chef d'établissement,  
Signature du chef d'établissement  
précédée de la mention « lu et approuvé »

L'intéressé(e)  
Signature de l'intéressé(e)